

Les lieux du pouvoir au temps du Régime français

Christian Blais

Numéro 94, 2008

Québec 1608-2008 : quatre cents ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6871ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

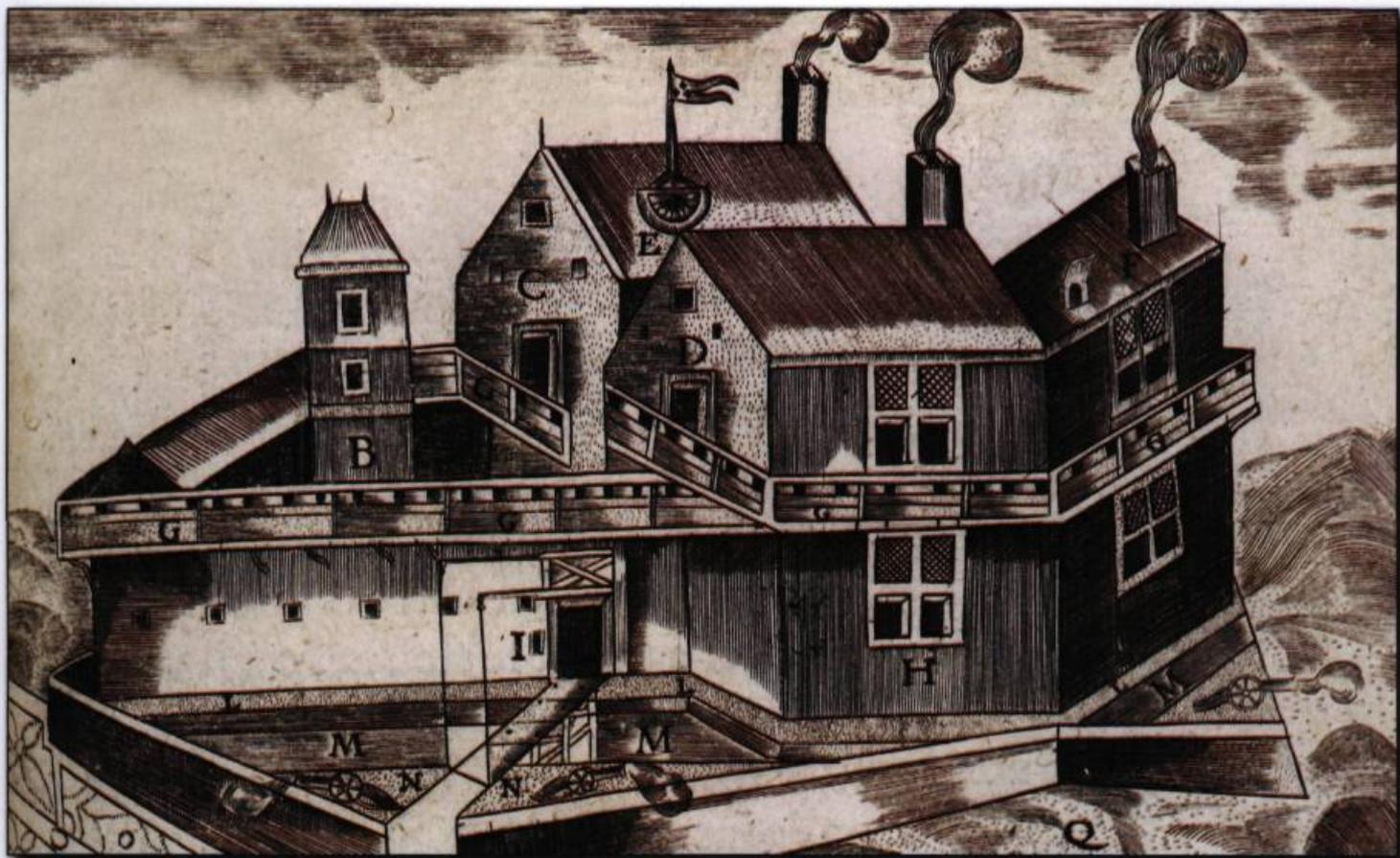
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, C. (2008). Les lieux du pouvoir au temps du Régime français. *Cap-aux-Diamants*, (94), 6–10.



L'Habitation de Québec, construite en 1608, là où se situe maintenant l'église Notre-Dame-des-Victoires (Samuel de Champlain, tiré des *Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois divisez en deux livres : ou Journal tres-fidele des observations faites és découvertures de la Nouvelle France*. Paris, Chez Jean Berjon, 1613. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal).

LES LIEUX DE POUVOIR AU TEMPS DU

RÉGIME FRANÇAIS

PAR CHRISTIAN BLAIS

Québec demeure la capitale de la Nouvelle-France depuis sa fondation en 1608 jusqu'à sa conquête par les Anglais en 1759. Sous le Régime français, le pouvoir est d'abord confié à des gouverneurs généraux qui, en qualité de représentants du roi de France, orchestrent les affaires civiles et militaires. L'avènement d'un Conseil souverain en 1663 et la présence d'intendants à partir de 1665 diminuent ensuite le pouvoir des gouverneurs.

Dans la haute et dans la basse-ville de Québec, on construira des édifices publics pour loger les dirigeants et leur suite. Ces premiers lieux de pouvoir, dont voici la description, revêtent Québec des attributs de sa fonction de capitale.

LES HABITATIONS DE QUÉBEC

Samuel de Champlain (vers 1570-1635) débarque sur les rives de Québec le 3 juillet 1608.

Il fait ériger une habitation sur l'emplacement actuel de l'église Notre-Dame-des-Victoires, au cœur du quartier Petit-Champlain. Les ouvriers commencent par abattre des noyers, scier des planches et creuser une cave et des fossés. « La première chose que nous fîmes, rapporte le fondateur de Québec, fut le magasin pour mettre nos vivres à couvert, qui fut promptement fait par la diligence d'un chacun, et le soin que j'en eus. »

L'Habitation compte trois autres corps de logis pour les hivernants, un colombier et une cuisine. Un pont-levis donne accès au bâtiment entouré d'un fossé et qui est protégé par des canons et par une palissade de bois.

Construit en toute hâte, cet établissement de bois vert vieillit mal. Dès 1611, des travaux sont entrepris pour le rendre plus confortable. En 1616, l'Habitation est agrandie du tiers, mais quatre ans plus tard, elle est déjà vétuste. Champlain décide, en 1624, de la faire démolir pour

faire place à une seconde habitation. Les travaux s'échelonnent jusqu'en 1626-1627.

La nouvelle habitation de pierre est composée de deux ailes et de deux tourelles. Sur les fondements sont gravées les armes du roi Louis XIII, du vice-roi Henri de Montmorency, ainsi que le nom de Champlain. On rapporte que la pierre portant ces inscriptions, retrouvée lors de fouilles archéologiques, fut placée au-dessus de la porte d'entrée d'une maison de la basse-ville et qu'elle disparut à la suite d'un incendie en 1854.

LE FORT DE JACQUES CARTIER

Près de la rivière Lairet (parc Cartier-Brébeuf), Champlain découvre les ruines d'une ancienne habitation. Il croit qu'il s'agit du fort où Jacques Cartier (1491-1557) hiverna en 1535-1536. S'y trouvent les vestiges d'une cheminée et d'un fossé. « Nous trouvâmes aussi, écrit Champlain, de grandes pièces de bois équarries, vermoulues, et quelque 3 ou 4 balles de canon. »

En 2005, l'archéologue René Chrétien, quant à lui, découvre à Cap-Rouge l'un des deux forts où les colons de Cartier et de Jean-François de La Rocque de Roberval (vers 1500-1560) habitèrent entre 1541 et 1543.

En 1629, David Kirke (vers 1597-1654) et ses frères Lewis, Thomas, John et James s'emparent de Québec. Le peu de témoignages dont nous disposons permet d'indiquer, tout au plus, que la seconde habitation fut incendiée avant que l'Angleterre ne restitue la colonie à la France en 1632.

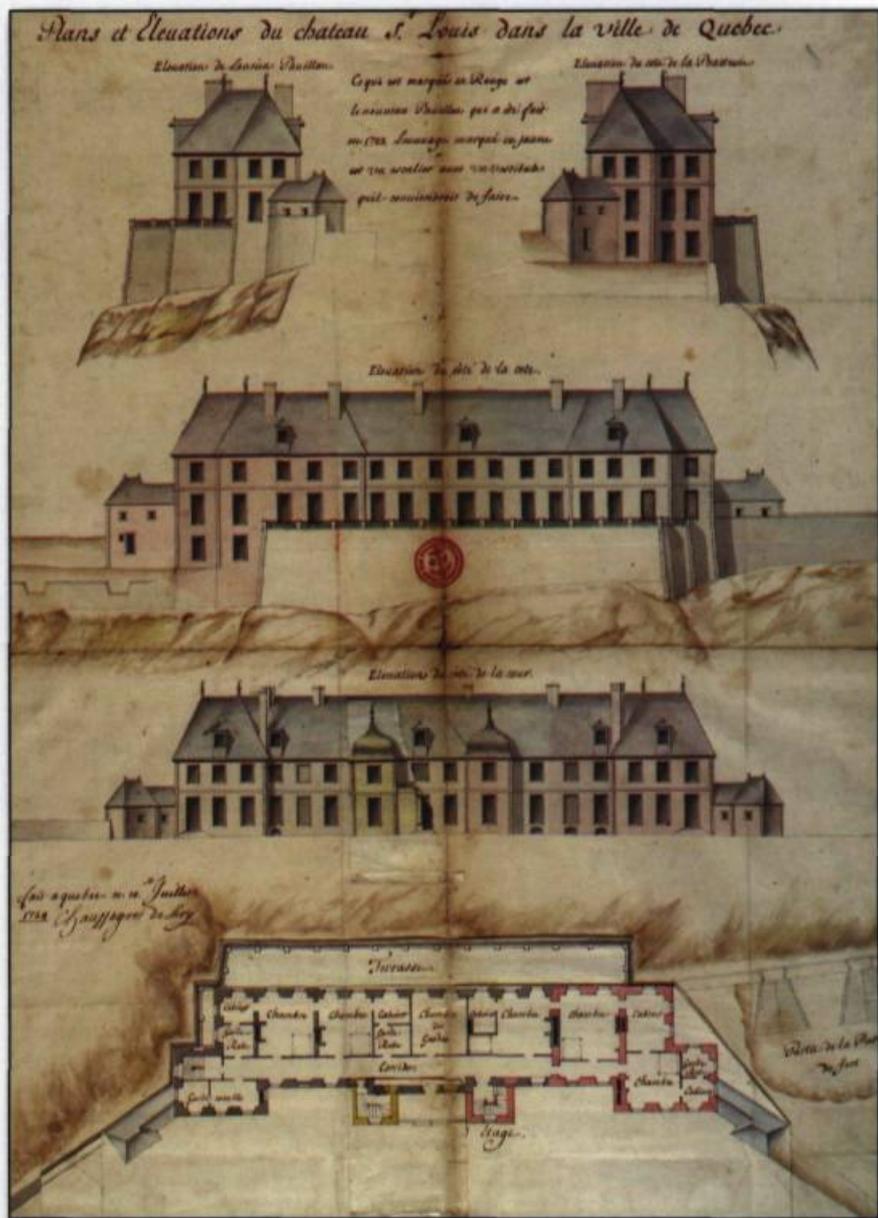
LES FORTS SAINT-LOUIS

En 1612, Champlain reçoit du vice-roi Charles de Bourbon (1566-1612), comte de Soissons, l'autorité requise pour construire des forts et des forteresses en Nouvelle-France. La mise en œuvre d'un nouveau chantier à Québec est cependant retardée par les marchands de la colonie qui s'opposent au projet.

Le 8 mars 1620, le vice-roi intime Champlain de procéder. Un fort de bois est érigé « sur une montagne qui commande sur le travers du fleuve Saint-Laurent » en juillet 1620 et des canons y sont installés l'été suivant. En 1622, le Conseil privé du roi stipule que le fort appartiendra désormais au roi; en 1623, on le désigne pour la première fois par le nom de « Saint-Louis ».

Champlain trouve le fort trop petit. Il le fait démanteler en 1626 pour en construire un nouveau. Mais puisque les ouvriers de la colonie sont alors à bâtir la seconde habitation de Québec, on néglige les travaux au nouveau fort Saint-Louis.

Le blocus exercé par les frères Kirke sur le fleuve Saint-Laurent, en 1628 et en 1629, précipite l'amélioration du fort Saint-Louis. Et les Anglais, après la capitulation de Québec, équiper le fort de tout ce qu'ils jugent « être nécessaire » pour y habiter.

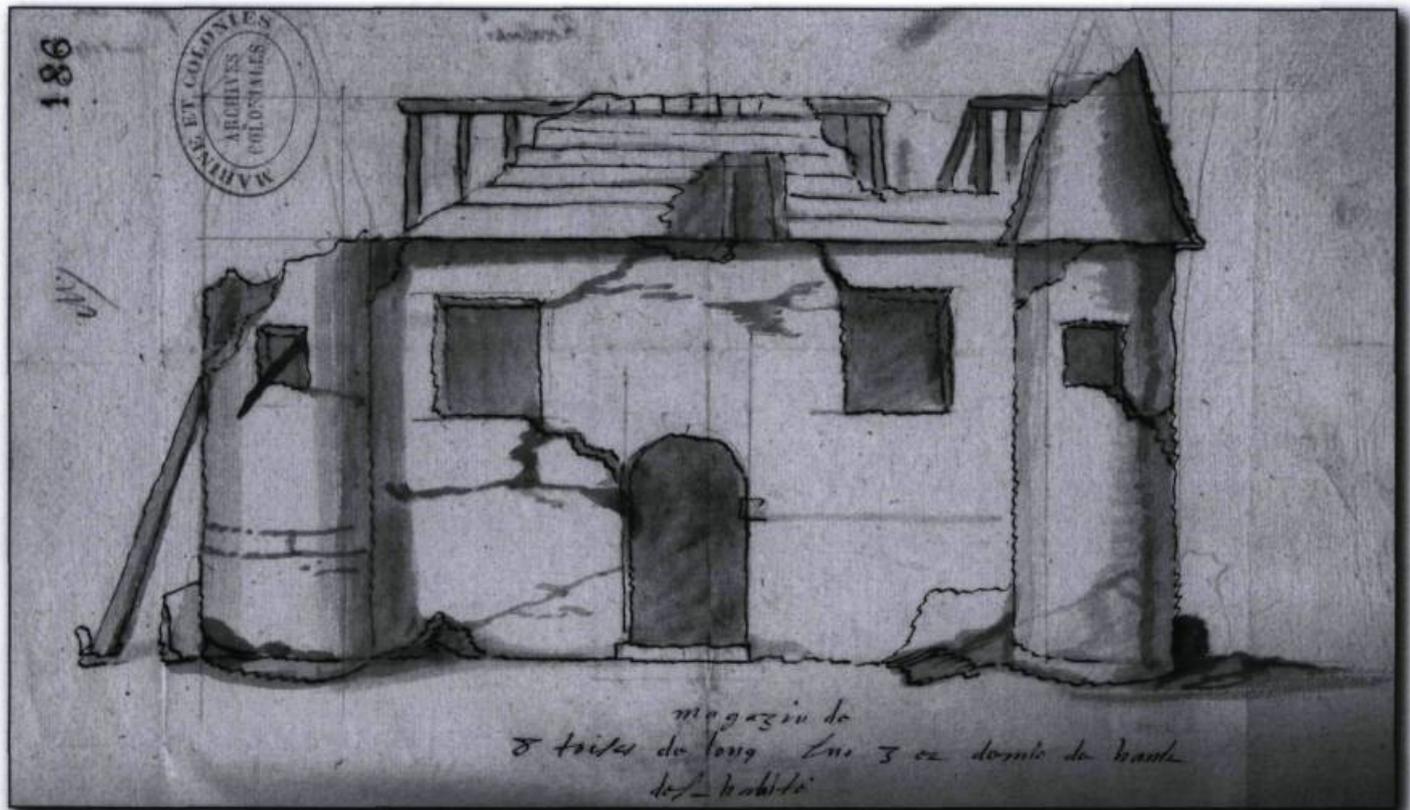


C'est lorsque Québec redevient française en 1632 que le fort subit de plus grandes transformations. Un autel y est ajouté pour les Jésuites. Entre 1634 et 1635, des annexes sont ajoutées aux deux corps de logis existants.

En 1636, lorsque le gouverneur Charles Huault de Montmagny (vers 1583-1653) débarque dans la colonie pour succéder à feu Champlain, il fait « tracer le plan [...] d'une forteresse qu'on doit bâtir régulièrement », afin de rassurer les habitants de Québec. Lorsque la guerre avec les Iroquois éclate en 1641, l'ursuline Marie Guyart de l'Incarnation (1599-1672) est effectivement rassurée de savoir, écrit-elle, que « l'on jette les fondements de notre Monastère proche le Fort de Québec qui est le lieu le plus sûr » de la Nouvelle-France.

Quand la guerre reprend avec les Iroquois, en 1647, les habitants de Québec éprouvent maintenant le besoin de trouver un refuge encore plus sûr.

Le château Saint-Louis en 1724. Siège du pouvoir colonial, ce bâtiment demeure, tout au cours du Régime français, le symbole de la capitale. (Centre d'archives d'outre-mer (France), 03DFC 408 B).



Le vieux magasin de Québec en ruine, vers 1681. (Centre d'archives d'outre-mer (France), COL C11A/5/ FOL. 186).

LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS

Montmagny fait bâtir un plus grand corps de logis pour remplacer le fort Saint-Louis, en 1647. Au-dessus de la falaise, une grande bâtisse de pierre prend forme. En plus des pièces destinées aux gouverneurs, le château comprend une boulangerie, une prison, une citerne et une chapelle. Au dehors, cinq cheminées, une large galerie surplombant le cap Diamant et une croix de Malte ornent le bâtiment. Cette pierre, qui se trouve aujourd'hui au-dessus d'une porte cochère du Château Frontenac, rappelle que le pieux chevalier Montmagny appartenait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Le château Saint-Louis est complété à l'époque de Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argentenay (vers 1612-1660), qui est gouverneur de 1648-1651, et subit quelques retouches après 1672; il est également agrandi aux deux extrémités avant 1683. Mais la pourriture finit par ruiner la structure. Louis de Buade, comte de Frontenac (1622-1698), qui commence son second mandat à titre de gouverneur en 1689, se plaint du pitoyable état des lieux. Le château a besoin d'une cure de rajeunissement.

En 1692, le vieux château est démoli pour faire place à un vaste immeuble de deux étages qui est presque achevé en 1700. Dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, publié en 1722, Bacqueville de La Potherie (1663-1736) apprécie la valeur de cette construction :

« Le Château est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est régulier dans

sa fortification, ayant deux Bastions du côté de la Ville, sans aucun fossé. La maison du gouverneur général est de cent vingt pieds de long, au-devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingts pieds de long qui a la vue sur la basse ville et sur le canal. Ce bâtiment est fort agréable tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des Pavillons qui forment des avant et arrière-corps. Il est à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long. »

Le pavillon en question, qui constitue l'aile ouest du nouveau château Saint-Louis, n'est terminé qu'en 1723.

Cette résidence de fonction du gouverneur est le cœur de la capitale de la Nouvelle-France. Siège du pouvoir colonial, c'est dans ces murs que les représentants du roi règlent les affaires concernant la guerre et la paix; c'est dans la grande salle du château Saint-Louis que les représentants amérindiens viennent s'entretenir avec le gouverneur; c'est dans cette enceinte que les seigneurs sont tenus de faire acte de foi et hommage au moment de la prise de possession de leur seigneurie; c'est là aussi que se tiennent les banquets, les bals et les réceptions de la haute société de Québec. Vie mondaine, vie militaire et vie politique forment un tout dans cette société d'Ancien Régime.

LE MAGASIN DE QUÉBEC

Revenons en 1645, deux ans avant la construction du château Saint-Louis. Cette année-là, les principaux habitants de la colonie et les Jésuites s'entendent avec les directeurs de la Compagnie

des Cent-Associés pour que la traite des fourrures soit cédée à la Communauté des Habitants. Les notables de la colonie héritent ainsi du contrôle des charges publiques de la colonie.

À cause de malversations, les « petits habitants » de Québec se plaignent bientôt de ceux qui exercent les principales charges et offices. On finit par solliciter un règlement à la reine mère régente du royaume, Anne d'Autriche (1601-1666), pour faciliter le bon fonctionnement de la Communauté.

Le 27 mars 1647, l'administration de la Communauté est confiée, en haut lieu, à un conseil formé du gouverneur Montmagny, du gouverneur particulier de Montréal, Paul Chomedey de Maisonneuve (1612-1676), et de Jérôme Lalemant (1593-1673), le supérieur des Jésuites. Ces derniers ont pour mandat de choisir les administrateurs de la Communauté des Habitants et, ensemble, d'adopter les règlements concernant la traite et le bien-être du pays. On spécifie enfin que les assemblés se tiendront « en la maison commune où est établi le magasin de Québec ».

Le magasin de Québec avait été construit en 1633 sur les ruines incendiées de la seconde habitation de Champlain. Ce bâtiment de pierre avec pignon à deux eaux et deux tourelles contiguës servait à l'entreposage des fourrures avant l'exportation. C'est à cet endroit également que les colons se procuraient vivres, vêtements, outils, vin, eau-de-vie et autres commodités. Parfois, le magasin servait de salle publique et, en 1646, on y joua *Le Cid* de Pierre Corneille.

En 1663, l'administration de la colonie change du tout au tout. La Nouvelle-France cesse d'être la seigneurie de la Compagnie des Cent-Associés pour devenir province royale. Le magasin de Québec est utilisé désormais pour le magasin du roi.

Lorsqu'un incendie ravage la basse-ville, en 1682, le magasin désaffecté depuis un an déjà, n'est plus qu'un amas de ruines. Elles seront rasées en 1688 pour faire place à une chapelle pour desservir les vieillards, les enfants, les femmes enceintes et les infirmes de la basse-ville incapables d'aller à la haute-ville entendre la messe. Aujourd'hui encore, l'église Notre-Dame-des-Victoires occupe l'espace qui a vu naître Québec il y a quatre siècles.

LES PALAIS DE L'INTENDANT

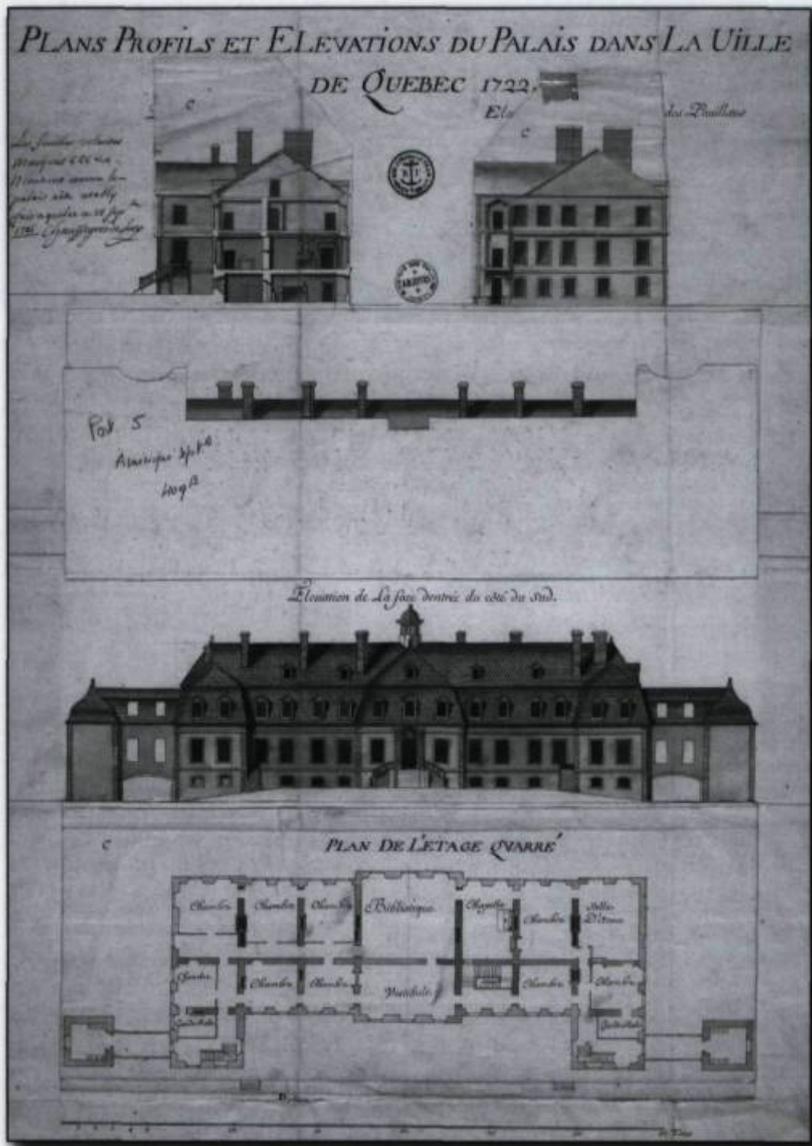
Le 10 janvier 1689, les officiers du Conseil souverain s'assemblent une première fois dans le palais de l'intendant. Depuis la création de ce Conseil, en 1663, les magistrats avaient dû tenir séance à divers endroits : dans la demeure du huissier, au vieux palais de la sénéchaussée, dans l'antichambre du gouverneur au château Saint-Louis et dans le presbytère de Notre-Dame-de-Québec. Si l'idée de construire un palais propre au Conseil avait été évoquée dès 1663, c'est seulement dans la décennie de 1680 que le projet prend forme.

En 1680, l'intendant Jacques Duchesneau (décédé en 1696) propose, en vain, de convertir en palais l'ancienne brasserie de son illustre prédécesseur Jean Talon (1626-1694). Cette proposition est reprise en 1684 par l'intendant Jacques de Meulles (décédé en 1703) et le 10 mars 1685, le roi Louis XIV (1638-1715) alloue les fonds nécessaires pour procéder au réaménagement des lieux.

À l'origine, le palais de l'intendant se compose d'une salle pour le Conseil souverain, d'une suite pour l'intendant, d'une chapelle, d'une cour de justice pour la prévôté, du magasin du roi, d'une prison et d'un logis pour le geôlier et sa famille.

Hélas, le feu ravage le palais dans son entier dans la nuit du 5 au 6 janvier 1713. Quatre personnes périssent dans la tragédie, mais l'intendant Michel Bégon de la Picardière (1667-1747) et son épouse s'en sortent sains et saufs. À l'été 1714, on projette de reconstruire le bâtiment tel qu'auparavant, mais les autorités métropolitaines interviennent pour imposer un projet d'une plus grande envergure.

Le palais de l'intendant en 1722. En plus de la salle destinée aux séances du Conseil, le palais se compose entre autres d'une suite pour l'intendant, d'une chapelle et d'une cour de justice pour la prévôté. Toutes ces fonctions regroupées sous un même toit font du palais « l'outil » avec lequel l'intendant exerce son autorité en Nouvelle-France. (Centre d'archives d'outre-mer (France), 03DFC 409 B03).





■ L'arrivée à Québec de Louis de Buade, comte de Frontenac, à l'automne 1672. Œuvre de l'artiste peintre Jean-Claude Légaré. Sur cette toile, au sommet du cap Diamant, on aperçoit le château Saint-Louis. Au centre de la basse-ville, on distingue le magasin de Québec. (Archives de l'Assemblée nationale).

Sur les ruines de l'ancien palais, seuls la prison et le magasin du roi sont reconstruits. Le nouveau palais, un magnifique édifice de deux étages, est érigé non loin pour être complété en 1719. L'intendant Bégon n'est pas au bout de ses peines : le 28 décembre 1725, un nouvel incendie endommage sérieusement l'édifice. Au moins, les murs, les voûtes et les cheminées restent debout et, dès 1726, le palais est reconstruit... cette fois avec des murs coupe-feu et un toit recouvert de fer blanc.

Grâce à son faste architectural et ses grands jardins, le palais de l'intendant a des allures de château. Les grands bals qu'y donnent les intendants feront la joie de la bonne société, jusqu'à la toute fin du Régime français.

Une dernière fois, le palais prend feu en 1775. En fait, pour nuire aux révolutionnaires américains venus assiéger Québec, les militaires anglais incendièrent le faubourg Saint-Nicolas.

De ces lieux de pouvoirs, il ne reste que des ruines et des fondations. Celles de l'Habitation et du magasin de Québec se trouvent sous l'église Notre-Dame-des-Victoires; celles du fort et du château Saint-Louis, sous la terrasse Dufferin. Seules les voûtes du second palais de l'intendant subsistent encore. En 2007, la mairesse André P. Boucher (1937-2007) avait inscrit

dans les projets du 400^e anniversaire de Québec, la reconstruction du palais de l'intendant. On souhaitait faire de cet ancien lieu de pouvoir un lieu de mémoire, rappelant le rôle de Québec comme capitale de l'Amérique française. En raison des coûts jugés trop élevés, la nouvelle administration du maire Régis Labeaume a préféré remettre à plus tard la réalisation de ce projet. 🍷

■ Christian Blais est historien.

Pour en savoir plus :

Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux, Jocelyn Saint-Pierre. *Québec, quatre siècles d'une capitale*. Québec, Les Publications du Québec, 2008, 692 p.

Œuvres de Champlain (3 volumes), Montréal, Éditions du Jour, 1973.

Marcel Mousette. *Le site du palais de l'intendant à Québec; genèse et structuration d'un lieu urbain*. Sillery, Les éditions du Septentrion, 1994, 229 p.

Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay. *Québec, trois siècles d'architecture*. Montréal, Libre expression, 1979, 440 p.